

386049-2026 - Wettbewerb

Belgien – Anpflanzungs- und Pflegearbeiten an Grünflächen – Bail d’entretien des espaces verts routier - District de Floreffe

OJ S 107/2026 05/06/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung - Änderungsbekanntmachung Dienstleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Société Wallonne de Financement Complémentaire des Infrastructures

E-Mail: benoit.rouard@sofico.org

Rechtsform des Erwerbers: Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Allgemeine öffentliche Verwaltung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Bail d’entretien des espaces verts routier - District de Floreffe

Beschreibung: Chacun des marchés conclus sur la base de l'accord-cadre est un marché de services qui a pour objet l'exécution de services d'entretien ordinaire des plantations et des espaces verts le long des routes du réseau de la Direction des routes de Namur, District de Floreffe. Les services s'effectuent sur des routes appartenant au réseau I qui sont décrites en annexe du présent cahier spécial des charges ainsi que sur des routes du réseau II. Le relevé des deux réseaux est repris en annexe 2 du présent CSC. Les services sont de l'entretien préventif, conditionnel et curatif (voir glossaire). Les types d'intervention sont notamment les suivants : Abattage d'arbres ponctuel ; Essouchage ; Taille d'arbustes ; Élagage d'arbres ; Émondage d'arbres ; Taille de haie ; Mise à gabarit de plantation ; Débroussaillage ; Mise à blanc localisée ; Désherbage et dégazonnage ; Fauchages de terre-pleins, talus et finition ; Tontes ; Entretien des et entre les plantations ; Échardonnage ; Recépage d'arbres et d'arbustes ; Lutte contre les plantes invasives ; Plantation ; Gestion des déchets et produits ; Travaux en régie ; Une visite des lieux peut être organisée avant la remise des offres moyennant un contact avec le district. La visite se fera sur rendez-vous à prendre avec Laurent Calay – laurent.calay@spw.wallonie.be – au minimum 15 jours ouvrables avant la date limite de remise des offres. Dans tous les cas, le soumissionnaire ne peut se prévaloir de sa méconnaissance du réseau géré par le district pour lequel il soumissionne. L'inventaire doit être considéré comme un bordereau dont les prix unitaires doivent être fixés par les adjudicataires hormis certains postes globaux dont le montant est fixé par le pouvoir adjudicateur, comme la somme réservée pour mise en CET. Le classement des offres se fait sur base du montant des offres. Les quantités mentionnées dans l'inventaire sont destinées exclusivement au classement des offres et ne donnent à l'entrepreneur aucun droit en ce qui concerne les quantités à exécuter, ni en ce qui concerne les rapports entre ces quantités. Les quantités sont donc indicatives. Les quantités des inventaires correspondent aux prestations estimées sur une année. Ils ont été établis sur base de la moyenne des 4 dernières années. Importance du marché Les prestations requises font l'objet de commandes passées par chacun des bénéficiaires du présent marché en fonction de leurs besoins et suivant les modalités du présent cahier spécial des charges. Chacun des bénéficiaires s'engage à commander chaque année, pendant le délai de validité du marché, des prestations pour un

montant compris dans les fourchettes suivantes : Montant minimum SOFICO HTVA 41.842,00 € Montant maximum SOFICO HTVA 84.719,00 € Montant minimum SPW- MI TVAC 261.929,91 € Montant maximum SPW-MI TVAC 491.119,64 € Les montants s'entendent hors révision. Les montants ci-dessus sont reconduits chaque année. Le pouvoir adjudicateur qui, au cours d'une année déterminée, n'a pas commandé des prestations à concurrence d'au moins le montant minimal de commandes mentionné dans le tableau ci-dessus, est redevable à l'adjudicataire d'une indemnité forfaitaire égale à 10 % de la différence entre le montant des prestations effectivement commandées lors de cette année et le montant annuel minimal de commandes prévu dans le tableau. Aucune autre indemnité ni adaptation des conditions du marché n'est dû à raison de ce fait.

Kennung des Verfahrens: bf7d26c1-094a-4767-ade3-86178b82ba3a

Interne Kennung: SOF-MI-O8.08.01-26-109

Verfahrensart: Offenes Verfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 77310000 Anpflanzungs- und Pflegearbeiten an Grünflächen

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Land: Belgien

2.1.3. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 2 316 641,44 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Zusätzliche Informationen: Lien d'aide à la soumission destiné aux entreprises : « https://bosa.service-now.com/csp?id=kb_article_view&sys_kb_id=c0ab3e59475dde1c38ca8f33036d43d5 »

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Bekanntmachung

Rein innerstaatliche Ausschlussgründe: Conformément aux articles 65 et suivants de l'ARP, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences suivantes et en apporter la preuve conformément aux modalités mentionnées ci-après pour être admis à participer au marché. a) Capacité économique et financière Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une capacité économique et financière suffisante pour l'exécution du présent marché. Cette capacité sera attestée par une déclaration datée et signée concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires annuel minimal que le soumissionnaire doit avoir réalisé est obtenu en appliquant la formule indiquée ci-dessous : Chiffre d'affaires annuel minimal = montant maximum annuel SPW + montant maximum annuel SOFICO Les montants maximums sont indiqués au point 2. Objet des marchés et description des services de l'accord- cadre – importance du marché. Au niveau du DUME, le pouvoir adjudicateur a fait le choix de limiter les informations à compléter à la seule question de savoir si l'opérateur économique remplit les critères de sélection requis, conformément à la section « Indication globale pour tous les critères de sélection ». Cette seule section doit donc être complétée par le soumissionnaire. b) Capacité technique et professionnelle L'adjudicataire pressenti devra fournir la preuve qu'il dispose de personnel en suffisance et qualifié (en propre ou en faisant appel à la capacité d'un ou plusieurs tiers déclarés lors de la soumission) pour répondre aux commandes prévues dans le présent

marché. Sont ainsi exigés : - Minimum 1 ouvriers d'espaces verts qualifiés, portant un des titres suivants : o Technicien(ne)s en horticulture (formation secondaire) o Jardinier(ère) d'entretien (formation CEFA) o Horticulteur, horticultrice spécialisé(e) en aménagement de parcs et jardins (formation CEFA) o Agent(e) semi-qualifié(e) en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts (formation en enseignement de promotion sociale) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum et ayant traités les matières suivantes : Horticulture générale Floriculture Aménagement des parcs et jardins Horticulture maraichère et décorative Culture biologique Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation /autre qui a dispensé la formation. - Minimum 1 élagueur grimpeur portant un des titres suivants : o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation secondaire professionnelle) o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation CEFA) o Arboriste (formation IFAPME /EFP) o Grimpeur(euse) – élagueur(euse) (formation IFAPME/EFP) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum (2 ans) et ayant traités les matières théoriques et pratiques suivantes : Connaissance de l'arbre (nomenclature, biologie, classification) Pathologie et médecine arboricole Abattage, taille et soins de l'arbre Gestion du matériel et de l'équipement Grimper et se déplacer dans un arbre Respecter la législation Organiser un chantier Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. Le titulaire des 2 titres dont questions ci-dessus peut être la même personne. ---- Le soumissionnaire doit joindre à son dossier d'offre un DUME (Document unique de marché européen) en format électronique qu'il a rempli conformément aux instructions figurant dans le C.S.C.

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: SOF-MI-O8.08.01-26-109 - 1

Beschreibung: Chacun des marchés conclus sur la base de l'accord-cadre est un marché de services qui a pour objet l'exécution de services d'entretien ordinaire des plantations et des espaces verts le long des routes du réseau de la Direction des routes de Namur, District de Floreffe. Les services s'effectuent sur des routes appartenant au réseau I qui sont décrites en annexe du présent cahier spécial des charges ainsi que sur des routes du réseau II. Le relevé des deux réseaux est repris en annexe 2 du présent CSC. Les services sont de l'entretien préventif, conditionnel et curatif (voir glossaire). Les types d'intervention sont notamment les suivants : Abattage d'arbres ponctuel ; Essouchage ; Taille d'arbustes ; Élagage d'arbres ; Émondage d'arbres ; Taille de haie ; Mise à gabarit de plantation ; Débroussaillage ; Mise à blanc localisée ; Désherbage et dégazonnage ; Fauchages de terre-pleins, talus et finition ; Tontes ; Entretien des et entre les plantations ; Échardonnage ; Recépage d'arbres et d'arbustes ; Lutte contre les plantes invasives ; Plantation ; Gestion des déchets et produits ; Travaux en régie ; Une visite des lieux peut être organisée avant la remise des offres moyennant un contact avec le district. La visite se fera sur rendez-vous à prendre avec Laurent Calay – laurent.calay@spw.wallonie.be – au minimum 15 jours ouvrables avant la date limite de remise des offres. Dans tous les cas, le soumissionnaire ne peut se prévaloir de sa méconnaissance du réseau géré par le district pour lequel il soumissionne. L'inventaire doit être considéré comme un bordereau dont les prix unitaires doivent être fixés par les adjudicataires hormis certains postes globaux dont le montant est fixé par le pouvoir adjudicateur, comme la somme réservée pour mise en CET. Le classement des offres se fait sur base du montant des offres. Les quantités mentionnées dans l'inventaire sont destinées exclusivement au classement des offres et ne donnent à l'entrepreneur aucun droit en ce qui

concerne les quantités à exécuter, ni en ce qui concerne les rapports entre ces quantités. Les quantités sont donc indicatives. Les quantités des inventaires correspondent aux prestations estimées sur une année. Ils ont été établis sur base de la moyenne des 4 dernières années.

Importance du marché Les prestations requises font l'objet de commandes passées par chacun des bénéficiaires du présent marché en fonction de leurs besoins et suivant les modalités du présent cahier spécial des charges. Chacun des bénéficiaires s'engage à commander chaque année, pendant le délai de validité du marché, des prestations pour un montant compris dans les fourchettes suivantes : Montant minimum SOFICO HTVA 41.842,00 € Montant maximum SOFICO HTVA 84.719,00 € Montant minimum SPW- MI TVAC 261.929,91 € Montant maximum SPW-MI TVAC 491.119,64 € Les montants s'entendent hors révision. Les montants ci-dessus sont reconduits chaque année. Le pouvoir adjudicateur qui, au cours d'une année déterminée, n'a pas commandé des prestations à concurrence d'au moins le montant minimal de commandes mentionné dans le tableau ci-dessus, est redevable à l'adjudicataire d'une indemnité forfaitaire égale à 10 % de la différence entre le montant des prestations effectivement commandées lors de cette année et le montant annuel minimal de commandes prévu dans le tableau. Aucune autre indemnité ni adaptation des conditions du marché n'est dû à raison de ce fait.

Interne Kennung: 1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 77310000 Anpflanzungs- und Pflegearbeiten an Grünflächen

5.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Land: Belgien

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 1 Jahr

5.1.4. Verlängerung

Maximale Verlängerungen: 3

Weitere Informationen zur Verlängerung: 7. Reconduction du marché (article 57 al. 2 et 3 de la loi) Les marchés sont conclus pour quatre périodes de 1 an se succédant sans interruption. Chaque bénéficiaire de la centrale d'achat peut toutefois mettre fin au marché qui le concerne à l'échéance de chaque période annuelle moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée, ou par envoi électronique assurant de manière équivalente la date exacte de l'envoi, 3 mois avant cette échéance.

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 2 316 641,44 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: Conformément aux articles 65 et suivants de l'ARP, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences suivantes et en apporter la preuve conformément aux modalités mentionnées ci-après pour être admis à participer au marché. a) Capacité économique et financière Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une capacité économique et financière suffisante pour l'exécution du présent marché. Cette capacité sera attestée par une déclaration datée et signée concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires annuel minimal que le soumissionnaire doit avoir réalisé est obtenu en appliquant la formule indiquée ci-dessous : Chiffre d'affaires annuel minimal = montant maximum annuel SPW + montant maximum annuel SOFICO Les montants maximums sont indiqués au point 2. Objet des marchés et description des services de l'accord-cadre – importance du marché. Au niveau du DUME, le pouvoir adjudicateur a fait le choix de limiter les informations à compléter à la seule question de savoir si l'opérateur économique remplit les critères de sélection requis, conformément à la section « Indication globale pour tous les critères de sélection ». Cette seule section doit donc être complétée par le soumissionnaire. b) Capacité technique et professionnelle L'adjudicataire pressenti devra fournir la preuve qu'il dispose de personnel en suffisance et qualifié (en propre ou en faisant appel à la capacité d'un ou plusieurs tiers déclarés lors de la soumission) pour répondre aux commandes prévues dans le présent marché. Sont ainsi exigés : - Minimum 1 ouvriers d'espaces verts qualifiés, portant un des titres suivants : o Technicien(ne)s en horticulture (formation secondaire) o Jardinier(ère) d'entretien (formation CEFA) o Horticulteur, horticultrice spécialisé(e) en aménagement de parcs et jardins (formation CEFA) o Agent(e) semi-qualifié(e) en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts (formation en enseignement de promotion sociale) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum et ayant traités les matières suivantes : Horticulture générale Floriculture Aménagement des parcs et jardins Horticulture maraîchère et décorative Culture biologique Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation /autre qui a dispensé la formation. - Minimum 1 élagueur grimpeur portant un des titres suivants : o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation secondaire professionnelle) o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation CEFA) o Arboriste (formation IFAPME /EFP) o Grimpeur(euse) – élagueur(euse) (formation IFAPME/EFP) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum (2 ans) et ayant traités les matières théoriques et pratiques suivantes : Connaissance de l'arbre (nomenclature, biologie, classification) Pathologie et médecine arboricole Abattage, taille et soins de l'arbre Gestion du matériel et de l'équipement Grimper et se déplacer dans un arbre Respecter la législation Organiser un chantier Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. Le titulaire des 2 titres dont questions ci-dessus peut être la même personne. ---- Le soumissionnaire doit joindre à son dossier d'offre un DUME (Document unique de marché européen) en format électronique qu'il a rempli conformément aux instructions figurant dans le C.S.C.

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: L'accord-cadre est attribué au soumissionnaire - non exclu et répondant aux critères de sélection - qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse du point de vue du pouvoir adjudicateur sur base du critère prix.

Beschreibung der anzuwendenden Methode, wenn die Gewichtung nicht durch Kriterien ausgedrückt werden kann: L'accord-cadre est attribué au soumissionnaire - non exclu et

répondant aux critères de sélection - qui a remis l'offre régulière économiquement la plus avantageuse du point de vue du pouvoir adjudicateur sur base du critère prix.

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://www.publicprocurement.be/publication-workspaces/1e5ba380-0cb4-47b0-9a95-090dafa19e31/documents>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.publicprocurement.be/supplier/enterprises/0/tendering-workspaces/publication-workspace-detail/1e5ba380-0cb4-47b0-9a95-090dafa19e31/general>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Fortgeschrittene oder qualifizierte elektronische Signatur oder Siegel (im Sinne der Verordnung (EU) Nr 910/2014) erforderlich

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 16/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 180 Tage

Informationen über die öffentliche Angebotsöffnung:

Eröffnungstermin: 16/06/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Eröffnungstermin — Beschreibung: Chacun des marchés conclus sur la base de l'accord-cadre est un marché de services qui a pour objet l'exécution de services d'entretien ordinaire des plantations et des espaces verts le long des routes du réseau de la Direction des routes de Namur, District de Floreffe. Voir le détail dans le CSC ---- 7. Reconduction du marché (article 57 al. 2 et 3 de la loi) Les marchés sont conclus pour quatre périodes de 1 an se succédant sans interruption. Chaque bénéficiaire de la centrale d'achat peut toutefois mettre fin au marché qui le concerne à l'échéance de chaque période annuelle moyennant la notification d'un préavis par lettre recommandée, ou par envoi électronique assurant de manière équivalente la date exacte de l'envoi, 3 mois avant cette échéance. 1.3. Critères de sélection qualitative Conformément aux articles 65 et suivants de l'ARP, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences suivantes et en apporter la preuve conformément aux modalités mentionnées ci-après pour être admis à participer au marché. a) Capacité économique et financière Le soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'une capacité économique et financière suffisante pour l'exécution du présent marché. Cette capacité sera attestée par une déclaration datée et signée concernant le chiffre d'affaires global du soumissionnaire portant sur les trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires annuel minimal que le soumissionnaire doit avoir réalisé est obtenu en appliquant la formule indiquée ci-dessous : Chiffre d'affaires annuel minimal = montant maximum annuel SPW + montant maximum annuel SOFICO Les montants maximums sont indiqués au point 2. Objet des marchés et description des services de l'accord-cadre – importance du marché. Au niveau du DUME, le pouvoir adjudicateur a fait le choix de limiter les informations à compléter à la seule question de savoir si l'opérateur économique remplit les critères de sélection requis, conformément à la section « Indication globale pour tous les critères de sélection ». Cette seule section doit donc être complétée par le soumissionnaire. b) Capacité technique et professionnelle L'adjudicataire pressenti devra fournir la preuve qu'il dispose de personnel en suffisance et qualifié (en propre ou en faisant appel à la capacité d'un ou plusieurs tiers

déclarés lors de la soumission) pour répondre aux commandes prévues dans le présent marché. Sont ainsi exigés : - Minimum 1 ouvriers d'espaces verts qualifiés, portant un des titres suivants : o Technicien(ne)s en horticulture (formation secondaire) o Jardinier(ère) d'entretien (formation CEFA) o Horticulteur, horticultrice spécialisé(e) en aménagement de parcs et jardins (formation CEFA) o Agent(e) semi-qualifié(e) en horticulture, gestion de parcs et d'espaces verts (formation en enseignement de promotion sociale) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum et ayant traités les matières suivantes : Horticulture générale Floriculture Aménagement des parcs et jardins Horticulture maraichère et décorative Culture biologique Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation /autre qui a dispensé la formation. - Minimum 1 élagueur grimpeur portant un des titres suivants : o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation secondaire professionnelle) o Arboriste : grimpeur(euse)-élagueur(euse) (formation CEFA) o Arboriste (formation IFAPME /EFP) o Grimpeur(euse) – élagueur(euse) (formation IFAPME/EFP) o Tout diplôme, titre ou certificat issus d'une formation de 200 heures minimum (2 ans) et ayant traités les matières théoriques et pratiques suivantes : Connaissance de l'arbre (nomenclature, biologie, classification) Pathologie et médecine arboricole Abattage, taille et soins de l'arbre Gestion du matériel et de l'équipement Grimper et se déplacer dans un arbre Respecter la législation Organiser un chantier Le soumissionnaire doit fournir une copie du diplôme, titre ou certificat ainsi que les coordonnées de l'institut/école/centre de formation/autre qui a dispensé la formation. Le titulaire des 2 titres dont questions ci-dessus peut être la même personne. 1.4. Document Unique de Marché Européen Le soumissionnaire doit joindre à son dossier d'offre un DUME (Document unique de marché européen) en format électronique qu'il a rempli conformément aux instructions figurant dans le CSC. 8. Renseignements utiles Tout renseignement peut être obtenu auprès de : Frédéric BASTIN frederic.bastin@spw.wallonie.be Il peut également être obtenu auprès du chef de district concerné : District de Floreffe : Laurent Calay laurent.calay@spw.wallonie.be

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein
Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich
Aufträge werden elektronisch erteilt: nein
Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb
Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Überprüfungsstelle: Conseil d'Etat

Informationen über die Überprüfungsfristen: Voir le détail dans le document "Voies de recours"

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Service public de wallonie

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt: SPF Stratégie et Appui

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: SPF Stratégie et Appui

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Service public de wallonie

Registrierungsnummer: 0316381138_6352

Abteilung: SPW-O8.08.01 - Direction des Routes de Namur

Postanschrift: Avenue Gouverneur Bovesse 37

Stadt: Jambes

Postleitzahl: 5100

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Land: Belgien

E-Mail: francesca.lodato@spw.wallonie.be

Telefon: +32 81320982

Internetadresse: <https://www.wallonie.be>

Rollen dieser Organisation:

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: SPF Stratégie et Appui

Registrierungsnummer: BE001

Postanschrift: Boulevard Simon Bolivar 30 Bte1

Stadt: Bruxelles

Postleitzahl: 1000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

E-Mail: revise@publicprocurement.be

Telefon: +32 2 740 80 00

Internetadresse: <https://bosa.belgium.be>

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

Organisation, die einen Offline-Zugang zu den Vergabeunterlagen bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: Société Wallonne de Financement Complémentaire des Infrastructures

Registrierungsnummer: BCE 0252151302

Postanschrift: Rue Canal de l'Ourthe, 9 bte 3

Stadt: Liège

Postleitzahl: 4031

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Land: Belgien

E-Mail: benoit.rouard@sofico.org

Telefon: +3243674568

Internetadresse: <https://www.sofico.org>

Profil des Erwerbers: <https://www.publicprocurement.be/bda?organisationIds=6352&includeOrganisationChildren=true>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

8.1. ORG-0004

Offizielle Bezeichnung: Conseil d'Etat

Registrierungsnummer: BCE 0931814266

Postanschrift: Rue de la Science, 33

Stadt: Bruxelles

Postleitzahl: 1040

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

E-Mail: info@raadvt-consetat.be

Telefon: +322349611

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

8.1. ORG-0005

Offizielle Bezeichnung: Médiateur de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Registrierungsnummer: BCE 0850032378

Postanschrift: Rue Lucien Namêche, 54

Stadt: Namur

Postleitzahl: 5000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Land: Belgien

E-Mail: reclamation@le-mediateur.be

Telefon: +3280019199

Rollen dieser Organisation:

Schlichtungsstelle

10. Änderung

Fassung der zu ändernden vorigen Bekanntmachung

:

c3306303-6c82-4219-87a9-c5bf8ecd9396-01

Hauptgrund für die Änderung

:

Aktualisierte Informationen

Beschreibung

:

Suite à une erreur au niveau de la configuration de l'inventaire partie Sofico, nous avons rajouté la formule de révision pour le poste n°12 de l'inventaire Sofico. --- Modification des documents intitulés « 26-109 annexes D et FR (partie SOFICO) rectif.pdf » et « 26-109 inventaire récapitulatif (partie SOFICO) rectif.pdf. » et « 26-109csc_type_espace_verts_sofico_26_109_floreffe rectif.xlsm ».

10.1. Änderung

Abschnittskennung: LOT-0001

Änderung der Auftragsunterlagen am: 03/06/2026

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: 28d59eeb-e70a-4020-adb1-0899119885dc - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 03/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Bekanntmachung — eSender-Übermittlungsdatum: 03/06/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 386049-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 107/2026

Datum der Veröffentlichung: 05/06/2026